



## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### LUX-EQUITY GREEN, capitalisation (classe A) (LU2173353967) un compartiment de LUX-EQUITY

Ce compartiment est géré par la société de gestion BCEE Asset Management S.A., filiale de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg.

## Objectifs et politique d'investissement

### Objectifs

L'objectif du compartiment est d'atteindre une croissance du capital à moyen et long terme par l'investissement en actions internationales, tout en permettant aux investisseurs de contribuer à la transition énergétique. La transition énergétique constitue le critère principal dans la politique d'investissement dans un but de contribuer à la décarbonation des secteurs.

### Politique d'investissement

LUX-EQUITY GREEN investit ses avoirs principalement dans des actions émises par des sociétés domiciliées et/ou cotées dans des Etats-membres de l'OCDE. Les titres sont essentiellement libellés en EUR et en USD. Le compartiment s'aligne dynamiquement aux critères que préconise la taxonomie de l'Union européenne et applique les meilleures pratiques d'usage sur le marché de sorte à contribuer à l'atténuation du changement climatique tout en veillant à ne pas causer de préjudice significatif aux autres objectifs environnementaux.

Par voie de conséquence, LUX-EQUITY GREEN investit dans des entreprises qui cherchent à améliorer leur empreinte environnementale tout en apportant la garantie de leur respect des critères sociaux, qui sont évalués par le biais d'un fournisseur externe de données à caractère ESG.

LUX-EQUITY GREEN bénéficie d'une méthodologie interne, conçue spécialement pour ce fonds par BCEE Asset Management. Pour cette méthode, BCEE Asset Management fait appel à des prestataires externes en ce qui concerne l'obtention des données. Ces données sont ensuite traitées par la société de gestion et le gérant selon la méthodologie interne. L'appréciation des données qualitatives relève également de la société de gestion et du gérant du fonds. La sélection est ainsi effectuée par le gérant du fonds. Le processus de sélection

et la méthodologie ESG peuvent être consultés en cliquant sur le lien : [https://www.bcee.lu/fileadmin/mediatheque/documents/lux\\_funds/lux\\_equity/Selection\\_Process\\_Lux-Equity\\_Green.pdf](https://www.bcee.lu/fileadmin/mediatheque/documents/lux_funds/lux_equity/Selection_Process_Lux-Equity_Green.pdf). Par ailleurs, le compartiment n'est en aucune manière exposé aux producteurs de tabac, d'alcool, de charbon et d'armes conventionnelles ou non conventionnelles, à la pornographie ou aux jeux de hasard.

Le compartiment peut détenir, dans les limites légales autorisées, des liquidités.

Les actifs du compartiment pourront comprendre pour une partie minoritaire des titres d'émetteurs domiciliés et/ou cotés dans des pays émergents ainsi que des OPC/OPCVM et/ou d'autres instruments autorisés suivant le point III. A) 1.1. du prospectus à orientation « marchés émergents ».

Le compartiment n'utilisera pas d'instruments financiers dérivés (comme par exemple des changes à terme, des futures, options, etc.) et autres techniques / instruments énoncés dans le point B) INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES ET AUTRES TECHNIQUES / INSTRUMENTS AU SEIN DU CHAPITRE RESTRICTIONS D'INVESTISSEMENT du prospectus.

Le compartiment est géré activement sans référence à un benchmark.

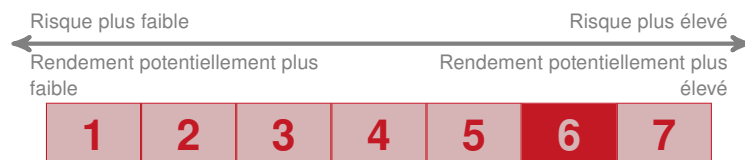
Les investisseurs sont autorisés à demander le rachat de leurs actions quotidiennement.

Les revenus attribuables à cette classe d'actions sont réinvestis (capitalisés).

### Recommandation

Ce compartiment convient aux investisseurs qui souhaitent accroître leur capital à moyen et long terme.

## Profil de risque et de rendement



L'indicateur représente le risque de fluctuation de la valeur nette d'inventaire par action, et est susceptible de changer au cours du temps.

La catégorie 6 signifie un risque élevé et par conséquent des pertes ou bénéfices potentiels également élevés.

La catégorie la plus basse de l'indicateur synthétique ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

Cet indicateur du risque a été déterminé sur base de la performance historique et simulée des 5 dernières années et ne saurait être considéré

comme un indicateur fiable du profil de risque futur du compartiment.

Plusieurs types de risques ne sont pas intégralement pris en compte par l'indicateur et peuvent influencer la valeur nette d'inventaire de l'action :

- **Risque de liquidité** : Problèmes de liquidité sur les marchés financiers pouvant affecter les achats et ventes de positions du fonds.
- **Risque de contrepartie** : Problèmes d'une contrepartie face à ses obligations vis à vis du fonds pouvant influencer négativement sa valeur.
- **Risque opérationnel** : Défaillances dans les processus opérationnels pouvant influencer négativement la valeur du fonds.

Des informations complémentaires concernant les risques sont disponibles dans le prospectus du fonds accessible sur le site internet [www.spuerkeess-am.lu](http://www.spuerkeess-am.lu).

# Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,50%
Frais de sortie	1,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,36%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

La gestion courante et la conservation de l'actif du fonds ainsi que la distribution de ses actions sont financées depuis les commissions et autres frais. Les frais imputés diminuent les perspectives de revenu de l'investisseur.

Les commissions d'émission et de rachat indiquées correspondent à des montants maximum. Le pourcentage appliqué peut se révéler inférieur

dans certains cas. Votre conseiller financier peut vous aider à déterminer la commission qui vous est applicable.

Cette classe d'actions autorise dans certains cas précisés dans le prospectus la conversion en actions d'une autre classe du même compartiment ou d'un autre compartiment. Une commission de conversion d'un montant maximum de 0.50% est facturée au titre de la conversion d'actions.

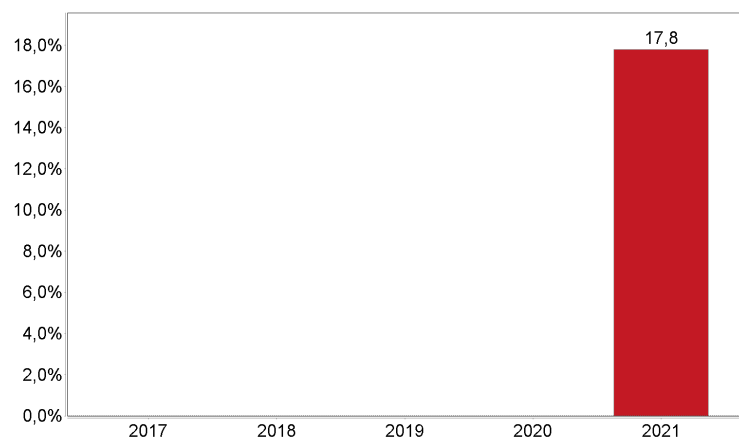
Les frais courants se rapportent aux frais d'une année entière et ont été calculés au 31.12.2021. Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Ce pourcentage exclut ce qui suit :

- les frais de transaction sur titres, à l'exception des commissions d'émission et de rachat acquittées par le fonds lors de l'achat ou de la vente d'actions d'autres fonds.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus du fonds, qui est disponible au siège social de la société de gestion ainsi que sur [www.spuerkeess-am.lu](http://www.spuerkeess-am.lu).

## Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Tous les coûts et commissions ont été pris en compte à l'exclusion des frais d'entrée et de sortie.

La performance passée a été calculée en EUR.

Le compartiment a été lancé en 2020.

La classe d'actions a été lancée en 2020.

## Informations pratiques

### Banque dépositaire

Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg

### Informations supplémentaires et disponibilité des prix

Des informations supplémentaires, le prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels ainsi que les prix les plus récents sont disponibles sans frais sur demande au siège de la société de gestion et sur [www.spuerkeess-am.lu](http://www.spuerkeess-am.lu). La politique de rémunération actualisée est disponible sur [www.spuerkeess-am.info](http://www.spuerkeess-am.info).

Le prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel du fonds sont disponibles en français. La société de gestion pourra vous renseigner sur d'éventuelles autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

### Responsabilité

La responsabilité de BCEE Asset Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties corres-

pondantes du prospectus du fonds.

### Fiscalité

Le fonds est régi par la législation fiscale luxembourgeoise, ce qui pourrait avoir une influence sur vos investissements en fonction de votre propre domicile.

### Informations spécifiques

Le présent document décrit une classe d'un compartiment du fonds LUX-EQUITY. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble du fonds.

Les actifs et les passifs d'un compartiment sont distincts de ceux des autres compartiments. De ce fait, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment sont limités aux actifs de ce compartiment. Les actions d'un compartiment peuvent être converties en actions d'une autre classe du même compartiment ou d'un autre compartiment, si autorisé par le prospectus du fonds. Des informations supplémentaires relatives à ce droit se trouvent dans le prospectus à la rubrique "Conversion et échange des actions".